

DEMANDE DE PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Coordonnées

N° Allocataire : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone portable : _____

Téléphone fixe : _____

Adresse du logement que vous voulez améliorer (si elle est différente de l'adresse ci-dessus) :

Ce logement est-il votre résidence principale ?

Oui

Non

Vous l'habitez en tant que :

Propriétaire, précisez l'année de construction :

Locataire

Quels travaux voulez-vous entreprendre ?

Coût des travaux : _____ €

Les travaux seront effectués :

Par vous-même

Par un entrepreneur

Comment les travaux seront-ils financés ?

Quel montant de prêt pour l'amélioration du cadre de vie souhaitez-vous obtenir dans la limite de 3 000€ ?

_____ €

Si vous avez demandé ou obtenu une autre aide financière (prêt, prime ou subvention) en plus de de prêt indiquez auprès de qui ? _____

Son montant : _____ €

- Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ?

Oui

Non

- Avez-vous un dossier de surendettement en cours ?

Oui

Non

- Avez-vous fait l'objet d'une procédure de rétablissement personnel

Oui

Non

(Loi n°2003 – 710 du 01/08/2003) ?

- Si oui : depuis quelle date ? _____

Je soussignée certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts.

Je m'engage à signaler à la Caisse d'allocations familiales tous les changements qui modifieraient mes droits.

À _____ Le _____

Signature de Monsieur

Signature de Madame

Signature du Mandataire Judiciaire
(Si vous bénéficiez d'une
mesure de protection)

Déclaration sur l'honneur :

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. L554.1 du Code de la Sécurité Sociale. Art 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art L583.3 du Code de la Sécurité Sociale). La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès du Directeur de la caisse d'Allocations familiales qui verse les prestations.

Pièces justificatives à joindre à votre demande de prêt

- ◆ Les devis
- ◆ Les devis détaillés des travaux comportant quantité, mètre et prix unitaire
- ◆ Les devis concernant les matériaux si vous effectuez vous-même les travaux
(Demandez ces devis aux entrepreneurs ou aux fournisseurs de matériaux)
- ◆ Le permis de construire pour les travaux soumis à autorisation